

Date / /

Nom

Prénom

Adresse

Raison sociale

Téléphone

Code postal

Courriel

Ville

Usage des reproductions

Titre de la publication

Publication papier

Périodicité

Nombre d'exemplaires

Format

Publication électronique

Site internet http://

Revue en ligne http://

Réseaux sociaux

Support de communication

Dossier ou communiqué de presse*

Papier

Affiche/invitation/flyer (...)

Électronique

Support scénographie exposition

Autres

Conditions d'utilisation

Tout usage public de reproduction de documents conservés au C2RMF doit faire l'objet d'une autorisation préalable de la direction du C2RMF.

La mention «© C2RMF/nom du photographe» devra figurer auprès des photographies reproduites.

Les BAT des supports de communication et ceux liés à la scénographie des expositions doivent être soumis pour validation au C2RMF, le logo du C2RMF devra y être placé de manière lisible.

L'identification des comptes officiels du C2RMF devra figurer dans les publications sur les réseaux sociaux.

Au titre des remerciements, une mention au générique des supports filmiques devra figurer à l'intention du : "Centre de recherche et de restauration des musées de France, Ministère de la Culture".

Ces documents sont fournis gracieusement en échange de contreparties :

- dans le cas de documents papier : 3 exemplaires de la publication ;

- dans le cas d'un film ou de support numérique: une copie sur DVD ou autre support USB, ou un lien permanent ;

- dans le cas de support communication papier : 3 exemplaires imprimés ;

*** vous êtes autorisés à utiliser les documents, mais la distribution des documents à un tiers doit revenir au C2RMF**

Toute nouvelle utilisation des documents ou toute prolongation de leur utilisation devra être soumise à l'autorisation de la direction du C2RMF, via le service de communication.

Toute utilisation des images à une fin autre que celle indiquée ci-dessus sera sanctionnée selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Liste des reproductions demandées

N°C2RMF + Auteur et titre de l'œuvre	Nom du photographe	N° de l'image

Réponse dans un délai de 15 jours minimum

Signature du demandeur

Cadre réservé à l'administration

Visa

Date de communication des documents / /